



PB-PP|B-35318  
BELGIË(N)-BELGIQUE

# Ruralités

N°36



**DOSSIER SPÉCIAL ÉROSION**



Réseau wallon  
de Développement Rural

2<sup>e</sup> trimestre 2018

N° d'agrément : P914304

Réseau wallon de Développement Rural  
Cellule d'Animation du RwDR

Avec le soutien de  
la



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales.



## SOMMAIRE

<b>Edito</b>	<b>2</b>
<b>Dossier Spécial Érosion</b>	<b>3</b>
Un problème complexe qui dépasse la problématique agricole	3
Une cellule spécialisée dans l'expertise et le conseil	4
Rôles et responsabilités des différents acteurs : une nécessaire synergie	5
Quelques moyens d'actions en agriculture	6
Des synergies locales pour lutter contre l'érosion	7
<b>Billets d'humeur</b>	<b>8</b>
La FUGEA promeut les initiatives de terrain	8
Une agriculture familiale wallonne toujours plus durable	8
Les membres de la Fédération des Jeunes Agriculteurs prennent leur communication en main !	9
Les quotas laitiers - un instrument environnementaliste ?	9
Un climat au beau fixe	10
L'Unab, pionniers du bio	10
<b>Innovation</b>	<b>11</b>
L'innovation par retrait	11
Les groupes opérationnels du RwDR	12
<b>Leader</b>	<b>14</b>
Pour un système alimentaire durable	14
<b>Rubrique jeunes</b>	<b>16</b>
Changement de cap	16
<b>Europe</b>	<b>18</b>
Séminaire européen - stimuler l'innovation	18

## EDITO

L'équipe de la Cellule d'animation du Réseau wallon de Développement rural est heureuse de vous présenter le trente-sixième numéro du Magazine Ruralités.

À travers cette nouvelle livraison, nous vous proposons, dans un premier temps, de revenir sur un sujet d'actualité : les coulées boueuses et inondations qui ont encore récemment frappé nos campagnes.

Aujourd'hui, la Wallonie dispose d'un dispositif rodé, la Cellule GISER, au service des différents acteurs wallons directement impliqués dans cette problématique (communes, riverains, agriculteurs, etc.). Nous pensons qu'il est plus que jamais d'actualité de sensibiliser ces derniers aux différents outils qui peuvent être mis en place à travers une approche multi-acteurs et territoriale (approches chères au RwDR) afin de prévenir de façon efficace l'impact de phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus imprévisibles. La bonne gestion des sols est un impératif pour les territoires ruraux !

Cette édition, à l'heure de la Foire de Libramont, est également l'occasion d'offrir aux organisations agricoles, une tribune pour qu'elles vous communiquent leurs préoccupations actuelles à travers un billet d'humeur. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Cette édition sera également l'occasion de faire un retour sur le Séminaire européen « Stimuler l'innovation. Comment répondre aux enjeux de la ruralité » organisé par le RwDR les 17 et 18 mai derniers et qui a tenu toutes ses promesses en termes de participation, de qualité des études de cas européennes et wallonnes présentées, de débats et de recommandations formulées, tant pour les acteurs de terrain que pour les décideurs. À découvrir.

Enfin, nous vous proposons de faire le point sur les Groupes Opérationnels mis en place par le RwDR, directement issus des travaux de la Route de l'innovation et dont nous vous avons parlé dans les éditions précédentes.

Bonne lecture !

# DOSSIER SPÉCIAL ÉROSION

## Un problème complexe qui dépasse la problématique agricole

Tous les ans, la Wallonie perd en moyenne 2,5 tonnes de terre par hectare, toutes occupations confondues. Cette terre finit discrètement sa course dans les cours d'eau qu'elle engorge, ou plus violemment, à l'occasion d'épisodes de coulées de boue, dans les rues et les habitations. Un problème en partie lié aux pratiques agricoles mais qui implique une multitude d'autres facteurs.



L'évolution récente des surfaces agricoles et urbaines a conduit à une modification importante de l'espace rural. L'agrandissement des parcelles, l'allongement de la rotation avec de plus en plus de cultures de printemps, la disparition d'éléments linéaires du paysage (fossés, haies ou talus) ou l'étalement des zones urbaines et périurbaines, ont contribué à cette évolution. Ces changements ont souvent un impact significatif sur l'érosion hydrique (détachement et transport des particules de sol par l'eau) et sur les inondations par ruissellement. En moyenne, l'érosion hydrique entraîne en Wallonie, 2,5 tonnes de matière par hectare et par an, un chiffre qui peut être cinq à dix fois plus élevé dans les régions limoneuses et sablo-limoneuses. Le phénomène est naturel mais son ampleur est exacerbée par les actions de l'homme qui contribuent à diminuer la capacité d'infiltration des surfaces et à augmenter la sensibilité du sol à l'érosion.

### Des conséquences souvent lourdes

Ces phénomènes sont surtout connus du grand public par les dégâts qu'ils causent aux infrastructures et aux habitations. C'est donc l'aspect économique sur les biens matériels qui

ressort. Les importantes inondations de novembre 2010 ont ainsi entraîné 180 millions d'euros de dégâts pour l'ensemble de la Belgique dont une centaine de millions pour la Wallonie et 30 millions pour la seule commune de Tubize. Ces inondations ne sont pas entièrement imputables aux ruissellements (en cas de fortes pluies, les crues débordantes jouent aussi un rôle majeur), mais les coulées de boue restent un facteur important.

Pourtant, les dégâts matériels sont loin d'être l'unique conséquence des coulées de boue : l'impact économique lié à la perte de rendement dû à l'altération des terres de culture (diminution de teneur en matière organique, perte de minéraux, altération du fonctionnement du sol) ou l'impact sur l'environnement par transport de sédiments et minéraux vers les eaux de surface sont aussi des effets négatifs à prendre en compte.

### Des causes multiples à identifier

Si les conséquences de l'érosion hydrique sont facilement identifiables, il est plus délicat d'en comprendre les causes. Voici un cas typique : après une chaude journée de mai, un orage éclate et une pluie diluvienne s'abat sur une parcelle de pommes de terre dont

les plants ont à peine percé les buttes. Les particules de sol sont arrachées et vont combler les interbuttes en aval, ou se déposer plus loin dans le salon d'une habitation. Dans cette situation type, le principal responsable semble être l'agriculteur. Pourtant, le mécanisme est plus complexe. Quelle est, en effet, la situation de la maison ? Se trouve-t-elle au fond d'un vallon dans lequel se concentrent naturellement les eaux de ruissellement ? Dans ce cas, l'inondation était probable, quelque eût été l'occupation du sol en amont. De leur côté, les voisins ont-ils fait des aménagements susceptibles d'avoir entravé et dévié le tracé naturel du ruissellement ? Que dire, par ailleurs, de l'éventuelle contribution de la ou des parcelles agricoles situées en amont de la parcelle de pommes de terre ? Un exemple qui permet d'appréhender la complexité de l'analyse de ce genre de calamité.

Heureusement, des techniques existent pour limiter les impacts négatifs en intervenant avec les différents acteurs, de façon préventive ou curative. Dans ce but, le SPW dispose depuis 2011 d'un service qui vient en appui aux communes, la Cellule GISER (Gestion Intégrée Sol-Érosion-Ruissellement).

## Une cellule spécialisée dans l'expertise et le conseil

Le Service public de Wallonie (SPW) a mis sur pied, en 2011, la Cellule Gestion Intégrée Sol-Érosion-Ruissellement (GISER) dont la mission est, d'une part d'apporter une expertise aux communes et aux agriculteurs, et d'autre part d'émettre des avis concernant notamment l'urbanisation.



L'équipe GISER, composée de sept personnes, a été mise en place pour répondre à deux missions principales. La première consiste à apporter une expertise aux communes et aux agriculteurs en termes de lutte contre l'érosion et les coulées boueuses. Concrètement, l'action de GISER porte sur l'analyse des phénomènes d'érosion hydrique en zone agricole où l'eau ne rencontre quasiment plus de barrages naturels pour empêcher l'érosion et les coulées boueuses. Cette mission s'effectue à l'échelle d'un bassin versant et implique de nombreux acteurs : agriculteurs, autorités locales, gestionnaires de cours d'eau, riverains ou gestionnaires de voirie.

### Corriger les situations problématiques

L'aide apportée par la Cellule GISER (<http://www.giser.be>) s'articule en plusieurs étapes, la commune étant toujours l'initiatrice et le moteur de la démarche :

1. La commune dépose une demande auprès de GISER pour analyser un site où des dégâts se sont produits ;
2. GISER rencontre les acteurs et effectue une étude de terrain ;
3. La Cellule émet ensuite un rapport de diagnostic et propose des actions ou

des aménagements aux agriculteurs, à la commune ou aux riverains ;

4. Elle aide ensuite à la concertation entre les différentes parties (commune, agriculteurs, riverains, administration, etc.) ;
5. Des actions sont menées et des aménagements mis en place ;
6. GISER assure le suivi.

Du début à la fin du processus, l'accent est mis sur l'information et sur la formation des différents acteurs. La Cellule assure également le lien vers les structures d'encadrement agricole (Natagriwal, Greenotec, Centre indépendant de promotion fourragère, etc.) et vers d'autres services du SPW comme la Direction de l'aménagement foncier rural (DAFoR). Les actions dans ce domaine visent ainsi à corriger des situations problématiques. Depuis 2011, 120 communes ont fait appel à l'équipe GISER sur plus de 700 sites représentant 25 000 ha.

### Prévention des dommages

La seconde importante mission de la cellule est la remise d'avis sur des permis d'urbanisme. **La consultation de GISER est aujourd'hui obligatoire** dès qu'un projet est confronté à un axe de concentration

naturelle de ruissellement. Il peut s'agir d'un projet de construction, de lotissement ou de modification du relief du sol. Dans ce cadre, la Cellule intervient en prévention des dégâts que le projet pourrait subir ou faire subir au voisinage et sur les fonds inférieurs. L'étude porte notamment sur la localisation (le projet est-il exposé à un risque d'inondation par ruissellement ?), sur l'existence ou non d'une continuité hydraulique des écoulements amont-aval et sur la possible aggravation de la servitude des fonds inférieurs.

La Cellule traite environ cent cinquante demandes de permis par mois. Les deux-tiers font l'objet d'un avis favorable, le reste d'un avis défavorable (4 %) ou de conditions d'octroi : rehausse des entrées ou de l'assise de l'habitation, aménagements extérieurs permettant une conduite maîtrisée des écoulements au travers de la parcelle, ouvrage de temporisation des eaux pluviales en compensation des surfaces imperméabilisées, suppression d'un muret entravant le passage des eaux, intégration d'un dos d'âne dans l'entrée d'un garage ou dans les rampes d'accès aux parkings souterrains, choix de revêtements favorisant l'infiltration, etc.

Dans le cadre de cette mission de remise d'avis, GISER participe également aux formations des agents des services d'urbanisme des communes... lesquels plaident de leur côté pour l'intégration du thème du ruissellement et de la gestion des eaux pluviales dans leur cursus de formation.



## Rôles et responsabilités des différents acteurs : une nécessaire synergie

La particularité du problème de l'érosion hydrique est sa complexité. Bien sûr, les pratiques agricoles jouent un rôle certain dans le phénomène, mais beaucoup d'autres facteurs et acteurs ne sont pas à négliger.

Les causes du ruissellement érosif et des dégâts potentiels qui y sont liés peuvent être multiples, tandis que chaque acteur peut prendre le rôle de responsable ou de victime. Un riverain ayant par exemple érigé un mur dans le fond de son jardin pour dévier les flux sera responsable, tandis que son voisin risque lui d'être victime de cette modification (qui, en l'occurrence, ne respecte pas le code civil).

### Le rôle central de la commune

La commune a un rôle central à jouer. Elle est responsable de la salubrité de l'espace communal, de la sécurité et du bien-être de la population. Elle assure le bon fonctionnement et l'entretien des infrastructures, notamment en cas d'intempéries, et doit chercher à optimiser le réseau et les dispositifs hydrauliques. Son intervention dans les choix urbanistiques doit viser à réduire le risque direct. En cas d'inondation, ce sont les autorités communales qui déclenchent le plan d'urgence : fermeture des voiries impactées, distribution de sacs de sable et coordination des secours.

En matière d'agriculture, la réglementation relève du niveau régional et la commune ne peut intervenir directement. Toutefois des dispositions peuvent être prévues dans les règlements de police générale, concernant par exemple les distances de labour par rapport aux crêtes de

talus et aux fossés. La commune peut aussi imposer, par arrêté du bourgmestre, la mise en œuvre de mesures proportionnées sur un terrain privé (champ ou jardin) pour motif de sécurité publique. Enfin, c'est à la commune qu'il revient d'engager les éventuelles démarches pour faire reconnaître une inondation comme calamité publique (ce qui permet la prise en charge des dégâts subis par les riverains) mais aussi en tant que calamité agricole (ce qui permet la prise en charge des dégâts aux cultures).

### Riverains et agriculteurs également responsables

Les riverains peuvent aussi mettre en place certains dispositifs et faire preuve d'initiatives. Ils peuvent créer des aménagements pour protéger les voies d'entrées de leur habitation : les batardeaux ou les murets-jardinières devant les soupiraux sont souvent des éléments efficaces. Pour mieux conduire les écoulements, il est possible de mettre en place des talus de déviation ou des fossés paraboliques, à condition de ne pas modifier l'écoulement du voisinage. Les agriculteurs, de leur côté, peuvent mettre en place des pratiques culturales visant à diminuer les risques d'érosion et à favoriser l'infiltration (lire l'article page suivante).

### Administration régionale

En Wallonie, réglementation et politique agricoles sont une compétence régionale. La Région fixe les règles d'octroi des aides agricoles de la politique agricole commune (PAC). Les actions liées à la lutte contre l'érosion hydrique dépendent du « verdissement » (ensemble des actions en faveur de l'environnement) et conditionnent le versement des aides. Il en est de même des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), toutes mesures volontaires accessibles aux agriculteurs et faisant l'objet d'une compensation financière.

Enfin, la Direction de l'aménagement foncier rural (DAFoR) du Service public de Wallonie (SPW) est quant à elle chargée de l'expertise et du financement de certains aménagements sur l'emprise publique (zone d'immersion temporaire, noue d'infiltration, etc.), sur les voiries (utilisation d'une voirie agricole comme digue de rétention, installation d'une butte mini-barrage dans un chemin creux, etc.) ou dans un périmètre d'aménagement foncier rural.

Autant d'acteurs concernés par la lutte contre l'érosion et les coulées de boue qui, chacun à leur niveau, ont un important rôle à jouer et peuvent contribuer à réduire durablement l'érosion hydrique.



## Quelques moyens d'actions en agriculture

Si les pratiques agricoles ne sont pas les seules responsables de l'érosion hydrique, cette dernière commence bien dans les parcelles. C'est donc à ce niveau, d'une part en changeant les méthodes de culture et d'autre part en installant des aménagements particuliers, qu'une action préventive peut être conduite.



Bande de céréale d'hiver freinant les écoulements.

Le premier moyen de lutte contre l'érosion hydrique est la promotion de pratiques agricoles permettant le maintien d'une bonne qualité du sol, ce qui va de pair avec une bonne capacité d'infiltration des eaux de pluie. Cette capacité dépend du type de sol, mais elle est fortement dégradée dans tous les cas par les facteurs anthropiques altérants (compaction, par exemple).

### Augmenter la stabilité des sols et l'infiltration

Les possibilités d'agir en prévention au niveau des parcelles sont nombreuses : gestion matière organique/pH, maximisation de la couverture du sol, choix des rotations et des techniques culturales, travail du sol limitant la compaction (choix des pneumatiques des engins agricoles, intervention sur des sols correctement ressuyés, limitation du nombre d'interventions), techniques culturales simplifiées (TCS) avec strip-till (travail du sol en bande) et pseudo-labour, etc. Certaines techniques sont aussi spécifiques à une culture : interbuttes pour les pommes de terre ou rouleau anti-érosion pour le maïs, par exemple.

Au niveau de l'ensemble des successions culturales au sein d'une parcelle (rotations), la Cellule GISER préconise le maintien d'un ratio culture d'hiver/culture de printemps le plus élevé possible à l'échelle du bassin versant. La répartition géographique des cultures à une période donnée (assolement) peut

également être concertée en mettant en place une approche collaborative entre agriculteurs. Une mosaïque de culture diversifiée à l'échelle du bassin versant, où les cultures d'hiver succèdent à des cultures de printemps, permet notamment de favoriser la sédimentation des particules arrachées.

### Érosion diffuse ou concentration du ruissellement : aménagements possibles

Dans le cas de transfert particulière par l'érosion hydrique diffuse, des éléments de rupture hydraulique naturels ou artificiels peuvent être mis en place. Les haies et les talus, l'assolement concerté et en mosaïque (passage successif des écoulements dans des cultures de printemps et d'hiver, ralentissant le flux), la mise en place de bandes enherbées ou de céréales d'hiver (pour un effet similaire à une bande enherbée lors des orages de mai-juin) ou l'enherbement des entrées de champ ou des coins de champs disposés « en entonnoir » sont autant d'éléments utiles à mettre en place pour ralentir ou stopper l'écoulement diffus des particules.



Succession de bandes enherbées permanentes entravant le ruissellement.

Dans le cas de concentration du ruissellement en des points bien identifiés, d'autres éléments sont nécessaires. Les barrages filtrants, qui laissent passer l'eau mais retiennent les particules de sol (fascines ou haie dense), sont installés le plus en amont possible ou dans les coins de champs en entonnoir.



Fascine fermant un coin de champ « en entonnoir » et déplacement de l'entrée de champ qui facilitait les écoulements vers la voirie.



Installation d'une fascine-paille.

Dans un second temps, le ruissellement concentré peut être mieux conduit par un chenal enherbé ou un fossé parabolique. Les éléments de temporisations ont également un rôle à jouer : fossés à redents, mare tampon avec zone de débordement, zone d'immersion temporaire, digue de rétention ou aménagement d'une prairie en zone de rétention (mesure agro-environnementale et climatique « prairie inondable »).

Autant de techniques et d'aménagements qui sont employés pour réduire au maximum les pertes en sol au niveau des parcelles et limiter le ruissellement vers les infrastructures et les habitations.

#### Pour en savoir plus :

- <http://www.giser.be/wp-content/uploads/2016/10/Giser-brochure-FINAL-partie1.pdf>
- <http://www.giser.be/wp-content/uploads/2016/10/Giser-brochure-FINAL-partie2.pdf>

## Des synergies locales pour lutter contre l'érosion

Le Contrat de rivière Senne rassemble tous les acteurs concernés par l'eau d'un territoire (le sous-bassin hydrographique de la Senne, côté wallon) fortement marqué par les problèmes de coulées de boue et d'érosion hydrique. Caroline De Jonghe, sa coordinatrice, explique comment le Contrat de rivière intervient dans ce domaine.



Caroline De Jonghe coordinatrice du Contrat de rivière, Senne.

### Pourquoi le territoire couvert par le Contrat de rivière Senne est-il particulièrement concerné par l'érosion hydrique ?

« La partie ouest du territoire est très limoneuse, donc sensible à l'érosion. Mais l'Est du bassin (Seneffe, Nivelles) connaît aussi des coulées de boue, elles ne sont donc pas uniquement liées à la nature du sol. Comme ailleurs en Wallonie, la destruction des haies, la disparition des pâtures au profit des cultures, l'augmentation de la taille des parcelles, le remembrement, mais aussi l'augmentation de l'intensité des phénomènes météorologiques ou l'implantation d'habitations à des endroits sensibles sont aussi des facteurs favorisant les coulées de boue et l'érosion. »

### De quand date l'implication du Contrat de rivière pour la thématique érosion ?

« Le groupe de travail agriculture réfléchit depuis 2006 à la thématique agriculture et eau. Les événements climatiques étaient moins violents qu'aujourd'hui, mais les problèmes existaient déjà. Souvent l'érosion était évoquée. C'est une perte nette pour l'agriculture, puisque les terres s'en vont. Les prédécesseurs de GISER

intervenait dans les réunions pour parler des bonnes pratiques à mettre en place par les agriculteurs et par les communes pour limiter ces problèmes. Les années suivantes, des zones du bassin ont été fortement touchées par des inondations et des coulées boueuses. La collaboration avec la Cellule GISER a donc été développée pour pouvoir venir en soutien aux communes partenaires. »

### Quel soutien propose le Contrat de rivière ?

« Après les graves inondations de novembre 2010, nous avons engagé deux écocantonniers. Formés par la Cellule GISER, ils aident les équipes techniques communales à implanter des structures de retenue de boue. Bien sûr, ce sont toujours les communes qui ont l'initiative. Ce sont elles qui viennent nous chercher pour les assister. L'objectif du Contrat de rivière est de catalyser les actions des partenaires, nous ne sommes pas là pour dicter quoi que ce soit. Les communes saisissent la Cellule GISER qui émet un rapport. Nous avons alors une expertise qui nous guide dans l'implantation des aménagements. »

« Aujourd'hui, différents organismes se sont développés et sont spécialisés dans l'aide directe aux communes. Le travail de terrain se fait avec GISER,

Natagriwal ou Protect'eau. Notre rôle est donc de tenir nos partenaires au courant via le groupe de travail agriculture, des newsletters ou des publications. À la demande, nous organisons aussi des réunions avec les agriculteurs. Et nous organisons aussi, chaque année, avec tous les acteurs impliqués, une plate-forme sur les inondations. La thématique des coulées de boue est donc évoquée. L'intérêt de cette plate-forme est d'avoir une continuité sur la problématique. »

### Aujourd'hui, quelle est la situation ?

« Depuis 2010, Ittre, Écaussinnes, Seneffe, Rebecq et Nivelles ont installé des fascines\*. Mais la lutte contre l'érosion ne concerne pas uniquement la protection des habitations ou le maintien de la qualité des sols. C'est aussi une lutte pour la qualité de l'eau des rivières : l'érosion entraîne les sédiments dans les cours d'eau et c'est une catastrophe pour le développement de la vie aquatique. Dans ce cadre, nous faisons partie aujourd'hui du projet environnemental européen LIFE Belini contre les inondations. C'est une reconnaissance qui montre qu'en la matière, la concertation marche bien au niveau du bassin de la Senne. »



\*Fascine : assemblage de branchages

# BILLETTS D'HUMEUR

## La FUGEA promeut les initiatives de terrain

On a souvent tendance à oublier que derrière le mot « agriculture » se cachent en Wallonie de nombreux agriculteurs passionnés et qui font preuve d'initiatives et de bonnes pratiques aussi diverses que variées (agronomiques, économiques, ergonomiques, sociales, bien-être animal, environnementales ou en organisation du travail...).

Sachant que le nombre d'agriculteurs diminue chaque année, il est important pour la FUGEA de soutenir ces initiatives afin d'encourager le monde agricole et leurs premiers acteurs, que représentent les agriculteurs, à faire preuve de « bon sens paysan ». La FUGEA est donc à l'écoute de ces agriculteurs innovants afin de faire remonter ces pratiques de terrain et les faire partager avec le plus grand nombre, notamment via des vidéos « Vers une agriculture durable » (à découvrir sur notre chaîne Youtube : <http://bit.ly/FUGEA>) ou les groupes autonomie, etc.



C'est ainsi que la FUGEA est devenue pionnière dans l'expertise en matière d'autonomie fourragère. Travaillant avec les agriculteurs les plus avancés en la matière et les experts de terrain œuvrant chaque jour à sa mise en place, la FUGEA joue le rôle de facilitateur et de multiplicateur de savoir vers les agriculteurs intéressés par cette pratique. Il est pour nous par ailleurs essentiel que les pouvoirs politiques soutiennent ces bonnes pratiques issues du terrain car c'est à travers de telles initiatives que les

agriculteurs créent du lien, échantent et favorisent la recherche du savoir et améliorent leur savoir-faire. Si cela n'a pas un lien de causalité direct pour qu'un jeune s'installe ou reprenne une ferme, il s'agit toutefois d'un mouvement qui les incite à voir positivement le métier d'agriculteur et à vouloir s'investir en agriculture... que ce soit pour des jeunes issus du milieu agricole ou non, ou pour des moins jeunes tout aussi motivés par le métier.

## Une agriculture familiale wallonne toujours plus durable

Ce n'est un secret pour personne, notre agriculture wallonne, tous secteurs, modes de production ou de commercialisation confondus, a des difficultés à dégager un revenu digne de ce nom.

Au vu de l'image que certains médias, citoyens ou que nombreuses décisions politiques nous renvoient aujourd'hui, nous souffrons d'une perte de confiance et de repère.

Comment dans ces conditions avoir une vision d'avenir pour notre secteur ? Pourtant, les défis sont nombreux. La société et l'agriculture ne cessent d'évoluer et sont à un carrefour. Nous, les agricultrices et agriculteurs sommes prêts à relever ces défis. Nous voulons être acteurs de l'avenir de notre métier. Continuer à nous informer et à nous former ; à échanger ;

innover, collaborer entre nous les agriculteurs, ainsi qu'avec la recherche, l'encadrement agricole, les acteurs de nos filières et toute personne ou ASBL qui se sent concernée par la démarche, afin de trouver des solutions et du conseil face aux problématiques qui se posent à nous ; communiquer tout azimut sur nos réalités et la réalité de nos pratiques agricoles.

Le projet « Transition à travers champs » de l'ASBL Duraphyto remplit tous ces principes : les agriculteurs se regroupent, coopèrent, réseautent afin de continuer d'évoluer vers une gestion encore plus durable de l'usage des produits phytosanitaires. Cette démarche se fera dans une approche globale intégrant les aspects économiques au niveau des

exploitations agricoles, la pénibilité du travail des exploitants et de leurs aidants, l'aspect santé et environnement.

Dans la problématique de l'usage des produits phytosanitaires à la fois complexe et importante pour la compétitivité de notre Agriculture Familiale Wallonne, celle-ci prouve une fois de plus qu'elle veut prendre son avenir en main et qu'elle se préoccupe de celui de la société.

*Marianne STREEL, Présidente UAW*







**FJA**   
Fédération des  
Jeunes Agriculteurs

## Les membres de la Fédération des Jeunes Agriculteurs prennent leur communication en main !

Les jeunes agriculteurs sont lassés par les multiples attaques souvent injustes que le secteur agricole subit. Attaques qui remettent en cause leurs pratiques alors que celles-ci respectent des normes sans doute les plus sévères au monde.

Dans un contexte déjà peu propice à l'installation, ces campagnes de dénigrement rajoutent un frein supplémentaire à celles et ceux qui souhaitent se lancer dans ce métier.

Pour dépasser le cadre de ce constat, la FJA souhaite entrer en action et réagir en travaillant à la diffusion d'une image positive de

l'agriculture. Et parce que ce sont avant tout les agriculteurs (et les jeunes en particulier) qui doivent être les acteurs et les ambassadeurs de leur profession, la FJA a mis en place un cycle de formation qui les aidera à apprivoiser leur communication. Dans un second temps, des coaches les aiguilleront dans la réalisation d'actions qui pourront prendre diverses formes comme la diffusion de vidéos ou de messages postés sur les réseaux sociaux par exemple.

Vous l'aurez compris, en toile de fond, l'objectif sera de sensibiliser les consommateurs à la qualité de l'agriculture wallonne en mettant en

avant la passion et le savoir-faire des agriculteurs.

D'ores et déjà, nous vous fixons rendez-vous sur le stand de la Fédération des Jeunes Agriculteurs à la Foire Agricole de Libramont pour visionner le fruit de leur travail ! Un travail qui puise sa raison d'être dans le fait que c'est aux jeunes agriculteurs qu'il incombe de prendre l'image de l'agriculture en main ! Celle d'aujourd'hui, mais aussi celle qu'ils aimeraient façonner pour demain !

*Guillaume Van Binst, Secrétaire général FJA*

## Les quotas laitiers - un instrument environnementaliste ?

Trois décennies de quotas laitiers ont laissé des traces dans l'agriculture de la Communauté Germanophone spécialisée dans la production laitière. Comme le niveau de production de la race Holstein très majoritairement présente dans l'Est de la Belgique a augmenté au fil du temps, les exploitations se sont retrouvées progressivement avec des vaches excédentaires. Contrairement à d'autres régions herbagères de la Wallonie, dans les communes germanophones, celles-ci n'ont pas été remplacées par du bétail viandeux. Il en résulte une forte régression du cheptel bovin : on est passé de 91.000 en 1980 à 62.000 bêtes en 2015. Ainsi, au début des années 80, on nourrissait en moyenne 1,45 vaches avec un hectare de superficies fourragères (dont 97% de prairies et seulement 3% de maïs). En 2015, ce chiffre était passé à 1,00. En conséquence, la quantité de lisier par hectare tout comme les besoins de fourrage par hectare ont diminué d'environ 30% et la fertilisation minérale a été revue très fortement à la baisse.

En d'autres termes : dans son ensemble, l'agriculture dans la partie germanophone de la Wallonie a connu une forte extensification ces 30 dernières années au bénéfice de l'environnement :

- De nombreuses exploitations se sont retrouvées avec une très faible charge de bétail et une fumure minérale dérisoire. Beaucoup d'entre-elles ont dès lors opté pour la conversion en production laitière bio. Ainsi, les Cantons de l'Est comptent aujourd'hui une proportion de fermes laitières bio qui dépasse de très loin la moyenne régionale.
- La Haute Ardenne héberge une proportion de prairies de haute valeur biologique et de prairies du réseau Natura 2000 bien au-delà de la moyenne wallonne. Le plus souvent, ces prairies sont gérées par des agriculteurs dans le cadre d'une mesure agri-environnementale. Certaines ont même le statut de réserve naturelle.

- Enfin, notons également le rôle des prairies permanentes comme puits à carbone



*Verband der deutschsprachigen Landwirte / Fédération des Agriculteurs Germanophones*



## Un climat au beau fixe

En peu de temps, les agriculteurs sont passés du statut de « nourrisseur » à celui de « pollueur », voire « d'empoisonneur ». Pourtant, jamais ils n'ont fait autant d'efforts en faveur de l'environnement. Les initiatives positives mises en place sont nombreuses et en constante évolution. Il est difficile de les citer toutes et la FWA a donc pris un exemple : les mesures positives face au changement climatique. Les agriculteurs sont eux-aussi impactés par le changement climatique et ils doivent s'y adapter. En effet, ils sont tout aussi dépités que les riverains quand de la terre se retrouve sur la route. Ainsi, les agriculteurs veillent en premier lieu à la qualité de leur sol par l'apport régulier de matières organiques, l'implantation des couvertures de sol, un travail du

sol adapté. Ils mettent en place des mesures anti-érosives comme des bandes enherbées, des inter-buttes, des fascines,... Bref, les innovations sont nombreuses.

Dans l'élevage, si souvent décrié dans ce dossier climat, il faut rappeler que nos exploitations sont souvent mixtes et liées à la prairie. Or la prairie constitue un puits de carbone. En d'autres termes, pour faire un bilan carbone complet, il faut tenir compte des émissions du bétail mais aussi du carbone capté par la prairie pâturée. L'élevage est donc globalement positif pour l'environnement car il entretient la captation du carbone par les prairies qui en plus ont des impacts positifs sur la biodiversité, les sols, l'eau, la diversité paysagère, etc.

Certains agriculteurs vont plus loin et veillent à une utilisation rationnelle de l'énergie et développent également des projets de production de bioénergie comme l'énergie solaire ou la biométhanisation.

Conclusion : un des grands défis pour les agriculteurs est un changement de climat... dans la perception de leur métier. Quelles que soient vos questions et vos interrogations, n'hésitez pas à aller à la rencontre de nos agriculteurs. Ils se feront un plaisir de vous répondre.



## Pionniers du bio

Pionnière dans l'agriculture biologique depuis plus de 35 ans, l'UNAB est l'union professionnelle représentante des agriculteurs bio. Alors que personne n'y croyait et que l'agriculture conventionnelle était reine, quelques agriculteurs y ont cru et ont donné naissance à l'UNAB afin de construire les premiers piliers d'un modèle agricole inspiré du vivant. La diffusion des pratiques de l'agriculture bio et de ses valeurs fondatrices fait partie de notre ADN.

L'UNAB encourage le contrôle et la certification bio, garantie pour le consommateur du respect du règlement bio européen. Mais au-

delà du minimum réglementaire, nous soutenons les pratiques qui s'engagent davantage encore pour la protection de nos ressources et de notre patrimoine, sans sacrifier notre devoir de production. Une rotation longue en culture céréalière, une autonomie fourragère très forte en polyculture élevage et un respect des conditions décentes de travail des vivants humains et non humains sont autant de thématiques défendues, avec pour résultat une performance et une estime reconnues.

L'UNAB soutient l'extension des bonnes pratiques au domaine commercial : se fédérer et se structurer avec cohérence



pour maintenir notre autonomie décisionnelle et notre juste place sur le marché croissant de la bio est un enjeu de taille face au développement de l'agro-business.

Presque tout agriculteur bio était, avant de passer le cap, un producteur conventionnel utilisant des produits de synthèse. L'UNAB et ses membres en sont profondément conscients. C'est pourquoi nous continuons à accompagner les agriculteurs non bio, par exemple à travers le projet « Je protège l'eau de Wallonie ».

Finalement, un agriculteur converti au bio nous dit bien souvent avoir (re-) trouvé la joie d'exercer fièrement son métier, grâce à son rapprochement avec les consommateurs, la terre et la Nature.

Venez nous rencontrer lors de la Foire de Libramont sous le Chapiteau « En Terre Bio » !

[info@UNAB-bio.be](mailto:info@UNAB-bio.be)

*Le CA de l'UNAB et son équipe*



# L'INNOVATION PAR RETRAIT

Parmi les multiples formes de processus d'innovation, certaines sont associées non pas à l'introduction d'une nouveauté au sens premier du terme, mais à la suppression d'un élément préexistant. Cette tendance, récente, trouve même des applications dans le domaine de l'agriculture.



## Qu'est-ce que l'innovation par retrait ?

La vision classique de l'innovation, c'est l'invention d'une nouveauté qui entraîne automatiquement l'abandon de certaines choses antérieures. C'est ainsi que le téléphone a tué le télégraphe, comme la photo digitale a quasiment remplacé l'argentique.

L'innovation par retrait, ce n'est pas l'abandon d'une solution au profit d'une autre, mais c'est plutôt un processus dans lequel il y a une mise en cause, généralement publique, pour des raisons sanitaires ou environnementales, d'une technique qui conduit au rejet de cette dernière.

Mais il ne s'agit pas pour autant de revenir à d'anciennes pratiques. C'est réellement de l'innovation au sens où cela oblige l'inventeur à revoir sa technique et à la changer. Prenons l'exemple du rejet des pesticides dans le domaine agricole. On ne revient pas à l'agriculture du 19<sup>e</sup> siècle. Simplement, on réinvente d'autres manières de traiter les maladies des plantes à partir de nouvelles connaissances scientifiques, en faisant des associations végétales différentes.

La plupart du temps, ce processus conduit à se poser des questions sur le milieu dans lequel cela va fonctionner. On abandonne une technique et on se relie autrement au milieu dans lequel

la nouvelle solution va fonctionner. C'est ainsi que l'abandon des voitures dans les villes va conduire à nous intéresser au fonctionnement d'une ville, à la manière dont les habitants interagissent avec elle, comment ils bougent, comment ils vivent ensemble. En d'autres termes, on s'intéresse plus aux interactions qui existent dans un milieu, qu'à l'efficacité d'une technique classique.

## De la théorie à la pratique agricole

Laurent Bournonville est agriculteur à Bois-de-Villers, avec une exploitation qui compte 40.000 poulets de chair à l'engraissement et une centaine d'hectares exploités en rotation. En 2003, Laurent est passé au non-labour, un exemple concret d'une démarche d'innovation par retrait dans le domaine agricole.

### Pourquoi avoir changé votre façon de travailler ?

**LB :** « Certaines pratiques me semblent aberrantes. Comme le fait de labourer, par exemple. On éclate la terre moyennant une dépense considérable d'énergie pour, au final, repasser derrière avec une herse rotative et un gros rouleau. En adoptant certaines pratiques alternatives, je me suis réapproprié différents principes d'agronomie et j'ai le sentiment d'agir de façon plus responsable, plus durable. Sans oublier

que les économies d'énergie ou de matières premières réalisées grâce à ces changements de techniques me permettent de réduire mes coûts de revient. »

### Vous pratiquez la pulvérisation à bas volume, qui est une forme d'innovation par retrait.

#### Pourriez-vous nous en dire plus ?

**LB :** « Cette pratique s'inscrit dans ma démarche de réduction de mes coûts et de réduction de l'impact environnemental de mon activité. Au lieu de pulvériser de façon massive, à n'importe quel moment, j'attends que toutes les conditions météo favorables pour que le végétal capte au mieux le produit phyto soient réunies pour le faire. Cela me permet de réduire les doses de matières actives pulvérisées. Il faut que le taux d'hygrométrie soit supérieur à 70%, qu'il ne fasse pas trop chaud et qu'il n'y ait pas trop de vent. Ce sont des conditions que l'on retrouve généralement tard le soir ou tôt le matin. Au fait, je ne pulvérise plus quand j'en ai le temps, mais quand toutes les conditions idéales sont réunies. Mais cela en vaut vraiment le coup. »



# LES GROUPE OPÉRATIONNELS DU RWDR

Dans la foulée de la Route de l'Innovation, le Réseau wallon de Développement Rural a lancé plusieurs Groupes Opérationnels (GO), visant à répondre de façon innovante aux défis de l'agriculture wallonne. Retour sur les deux premiers GO du RwDR.



## Autonomie alimentaire des aviculteurs

Le 7 mai dernier, une délégation wallonne soutenue par le RwDR partait en Pologne, n°1 européen de production de volaille. Organisé avec l'aide précieuse de la Chambre d'agriculture de la Région de Wielkopolska (Grande Pologne) dans le cadre des activités du Groupe Opérationnel « FeedPoulWal » du RwDR qui travaille sur l'autonomie protéique et alimentaire des fermes wallonnes en poulets de chair conventionnels, ce voyage d'étude avait notamment pour objet de :

- étudier les solutions techniques mises en place par des aviculteurs polonais pour la fabrication d'aliments à la ferme (FAF) et leurs démarches d'autonomie alimentaire ;
- étudier le secteur avicole polonais et son contexte : marché de la volaille, aspects sanitaires, certification, contrôles, problématiques des antibiotiques (utilisation,

traçabilité, etc.) et du bien-être animal (normes, etc.), encadrement et vulgarisation agricole, etc.

Lors de ces deux jours de rencontres et de visites de plusieurs fermes avicoles, la délégation, composée majoritairement d'aviculteurs wallons, a pu découvrir la réalité polonaise et avoir des échanges particulièrement riches avec ses pairs.

La fabrication d'aliments à la ferme s'avère possible et l'équipement pour le faire est simple. Elle permettrait d'économiser sur le coût d'alimentation des poulets (de 10 à 20% selon l'expérience polonaise, et en fonction de la période concernée). Mais de nombreux paramètres doivent être pris en compte et méritent d'être affinés : coût et disponibilité des matières premières, qualité et variété des rations à produire, normes sanitaires et réglementaires, forme individuelle ou collective de production, etc.

Les différents éléments techniques et économiques collectés durant ce

voyage d'étude sont aujourd'hui utiles aux réflexions menées au sein du Groupe Opérationnel « FeedPoulWal ».

## Le mouton : un allié pour valoriser les intercultures hivernales

Et si on boostait les atouts agronomiques et la valorisation des couverts végétaux « sur le champ » ?

Au-delà du rôle réglementaire de piège à nitrate qui leur est confié afin de réduire le lessivage de l'azote (préservation des ressources en eau), les couverts végétaux ont une multitude de fonctions agronomiques et écologiques. Les intérêts de ce pâturage par les ovins sont nombreux, aussi bien d'un point de vue agronomique qu'économique ou écologique, voire sociétal : les moutons détruisent le couvert sans impact négatif sur le sol et sa structure, tout en économisant un passage mécanisé. Ils restituent également de l'azote et d'autres éléments fertilisants, au contraire d'une fauche, et sous une

forme plus rapidement assimilable par la culture suivante. Ces quelques exemples sont loin de constituer une liste exhaustive, et les connaissances des intérêts de ce pâturage doivent encore être approfondies.

Du côté des moutons, le pâturage des couverts se traduit par des performances zootechniques élevées : les couverts répondent largement aux besoins des animaux tant à l'entretien qu'en gestation et en lactation. Même l'engraissement des agneaux peut s'envisager sur ces surfaces. Au niveau sanitaire, pas de problème de parasitisme : les moutons pâturent des parcelles saines. Et l'image de moutons pâturent des parcelles de grandes cultures a un effet positif indéniable sur l'image de l'agriculture pour le citoyen.

Cette pratique mérite aujourd'hui d'être promue et développée en Wallonie via, notamment, l'accompagnement des éleveurs et cultivateurs dans la recherche, et la co-construction de schémas d'articulation territoriale gagnants-gagnants (prise en compte des intérêts économiques et agronomiques de chaque partie) pour la valorisation de couverts d'intercultures pâturés par des ovins. Ces pistes de diversification territoriale et de partenariat entre éleveurs ovins et cultivateurs wallons menant à une revalorisation des systèmes de polyculture-élevage ont fait l'objet d'une intervention de Gembloux Agro-Bio Tech financée par le RwDR.

**En pratique comment le pâturage des intercultures par les ovins fonctionne-t-il ?**

Le mélange à semer sera fonction de la date d'implantation, de la durée de mise en place, de la période de pâturage voulue (automne-hiver ou printemps), des précédents et suivants culturaux.

Dans chaque situation, on veillera à soigner le semis et y incorporer des légumineuses et des espèces non-météorisantes. Pour un pâturage automnal, une association d'avoine blanche, de trèfles et de vesces ou pois fourragers, par exemple, conviendra bien. L'ajout de crucifères comme du colza fourrager, du radis fourrager ou chinois aura un impact positif au niveau alimentaire et sur la structure du sol. Pour un pâturage de printemps, on privilégiera, par exemple, le seigle, le triticale ou le ray-grass, avec une légumineuse comme le trèfle incarnat. Plus le couvert sera diversifié, plus on sécurisera le rendement général. Le pâturage des repousses de colza est également tout à fait possible. On veillera à faire entrer les moutons sur les parcelles le ventre plein et, dès lors, aucune transition alimentaire n'est nécessaire. Pour une bonne exploitation et destruction du couvert, la charge animale sera bien réfléchie, et on recommandera de plus petites parcelles avec une charge plus élevée. La contention peut s'effectuer avec des clôtures mobiles électriques à 3 fils.

Les dates de semis et de destruction des CIPANs (Cultures intermédiaires Pièges à Nitrate) et SIE (Surface d'Intérêt Ecologique) sont réglementées. Le mélange doit être composé de maximum 50% de légumineuses. Pour les couverts repris comme SIE, un pâturage par les ovins avant la date de destruction est autorisé, à condition que minimum deux espèces repoussent.

Cette étape constituait le préalable à la mise en place d'un second Groupe Opérationnel du RwDR.

Cette recherche participative s'articule au projet H2020 DiverIMPACT, dont elle constituera un cas d'étude. Cette collaboration est particulièrement porteuse en termes de synergies

mais aussi de complémentarités notamment en ce qui concerne le changement d'échelle et les principes méthodologiques tels que soutenus par le RwDR, en prenant appui sur les dynamiques locales, sur la mobilisation des acteurs de terrain et sur le rapprochement entre les chercheurs et les agriculteurs.



# POUR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

Réalisé sous la conduite du SPW et d'Olivier de Schutter, professeur à l'UCL, le référentiel wallon en alimentation durable est un outil à l'attention de tous les acteurs de la production alimentaire. Il est le fruit d'un travail collectif auquel a participé Martine Lekane, du GAL Jesuishesbignon.be.

Martine Lekane est chargée de mission « Agriculture, Circuits courts » au sein du GAL Jesuishesbignon.be et gère un projet intitulé : « *Alimentons-nous sainement en soutenant une agriculture locale et durable.* »

Le GAL couvre un territoire de 11 communes et s'étend d'Amay à Waremme. La surface agricole représente près de 70% du territoire et 60% des zones cultivées sont consacrées à la culture de céréales. « Le constat de départ est que nous avons en Hesbaye, en majorité, une agriculture de produits non-transformés », nous explique Martine Lekane. « Cela s'explique, notamment, par la disparition de nombreux outils comme les briqueteries, les draperies, les abattoirs... Mais, d'un côté, nous avons de plus en plus de consommateurs qui veulent manger

local et, de l'autre, des producteurs désireux de retrouver une autonomie de marché. »

Le défi que s'est fixé l'équipe du GAL dans le domaine de l'agriculture s'articule autour de 4 points :

- sensibiliser les producteurs à l'agriculture locale durable ;
- identifier les besoins de tous les acteurs du circuit court sur le territoire ;
- sensibiliser l'ensemble des consommateurs à une alimentation durable ;
- soutenir les filières de distribution en circuits courts (magasins à la ferme, coopératives citoyennes comme HesbiCoop par exemple).

Pour atteindre ces objectifs, le GAL déploie une série d'actions ciblées : organiser des séances de mobilisation et de sensibilisation auprès des producteurs, proposer des rencontres entre les partenaires du circuit

court, inviter des consommateurs à des visites de fermes avec, par exemple, des ateliers de cuisine et de dégustation de produits. « Il faut également partager les valeurs qui se trouvent derrière ces productions locales », nous explique Martine Lekane. « Nous essayons aussi de séduire les cuisines collectives pour qu'elles adhèrent au projet. »

## Premier bilan

À l'heure d'un tout premier bilan opérationnel du projet, Martine, native de la région, est agréablement surprise de l'implication et de la motivation des habitants. « Au niveau du village, j'avais le souvenir d'une vie sociale limitée, avec des habitants réservés, qui restaient isolés dans leur maison ou leur ferme », se souvient-elle. « En 30 ans, les choses ont bien évolué. Il y a une écoute au niveau des producteurs, des transformateurs et des consommateurs ainsi qu'une vraie implication des élus locaux. » Des éléments indispensables à la réussite du projet.

### HesbiCoop

Il s'agit d'une coopérative qui regroupe des consommateurs, des producteurs et des transformateurs artisanaux mus par le respect de l'Homme et de l'environnement. Au total, 40 producteurs proposent, actuellement, plus de 400 produits dans une boutique en ligne. Elle s'appuie sur une quarantaine de bénévoles (issus notamment de GAC - Groupements d'Achat Commun), qui redistribuent les marchandises dans l'un des 7 points de « r-Aliment » : garage d'un privé, ferme, local communal... Les consommateurs viennent alors enlever leur commande, mais aussi partager des recettes, discuter, goûter un nouveau produit.

**Plus d'infos :**  
<https://hesbicoop.be>





### Le Val'heureux

Le GAL Jesuishesbignon.be essaye également, en partenariat avec un comité et un groupement de consommateurs, d'implémenter progressivement la monnaie locale « le Val'heureux ». C'est une monnaie citoyenne qui circule dans le bassin économique de la région liégeoise, entre Huy et Verviers, en Hesbaye, Condroz, Ourthe-Amblève et dans le pays de Herve. Le Val'heureux soutient les entrepreneurs locaux, renforce les circuits courts, retient et fait circuler la richesse créée dans cette région.

#### Plus d'infos :

<https://valheureux.be>

## Vers un système alimentaire durable en Wallonie

Le *Référentiel wallon en Alimentation Durable* est un document de base qui trace les grandes lignes d'un projet alimentaire durable en Wallonie. Il est le fruit d'un important travail collaboratif mené par l'ensemble des acteurs du secteur alimentaire. L'objectif est de dégager un consensus permettant la transition vers un système alimentaire plus durable qui :

- encourage une production plus respectueuse de l'environnement ;
- garantit aux producteurs des revenus justes ;
- conduit à une alimentation plus saine.

« J'ai travaillé durant une dizaine d'années à l'asbl *Accueil Champêtre en Wallonie* où je m'occupais de l'axe « Vente directe – Circuits courts », en collaboration avec la cellule DiversiFerm qui propose un encadrement technologique, économique et hygiénique des porteurs de projets en transformation, vente directe et circuit court », nous explique Martine Lekane. « A ce titre, j'avais déjà été contactée à plusieurs reprises par les autorités wallonnes pour réfléchir sur des thématiques comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'utilisation de sous-produits ou transition vers un système d'alimentation durable. » C'est forte de cette expérience que Martine

### Les autres projets du GAL Jesuishesbignon.be

- « Trame bleue et trame verte » : qui touche à l'environnement et à la biodiversité. Un groupe de travail propose ainsi aux agriculteurs un outil de mesure de la durabilité de leur exploitation pour qu'ils se mettent en dynamique d'amélioration continue et fassent évoluer leur entreprise vers une agriculture durable, bénéfique pour tous.
- La mobilité douce, avec le projet « Je pédale pour ma forme », qui vise à remettre les Hesbignons en selle. C'est aussi l'idée de bouger autrement, d'observer le paysage et son évolution.
- « Vieillissons bien en Hesbaye », avec des objectifs comme la transmission d'information, de faire en sorte que les personnes âgées continuent à se sentir utiles.
- « Cultivons la diversité » : constitution d'un groupe d'agriculteurs désireux de diversifier leur production céréalière en s'orientant vers des variétés panifiables ou la production d'orge brassicole.

Lekane a participé à l'élaboration de ce référentiel. « Le document a été rédigé sous la conduite du SPW, mais avec l'appui d'agents territoriaux, comme les GAL, qui ont apporté leur petite pierre à l'édifice », ajoute-t-elle.

Pour le GAL Jesuishesbignon.be, ce référentiel représente une source d'inspiration pour mener ses actions au quotidien. « Je m'en sers pour inciter les producteurs à entrer dans une dynamique d'amélioration continue en leur donnant un outil, en leur proposant de le tester, en les accompagnant et en les orientant vers des services spécialisés pour qu'ils évoluent au niveau de la durabilité de leur ferme », conclut Martine Lekane.

### Les 6 objectifs stratégiques pour un système alimentaire durable

Le Référentiel wallon en Alimentation Durable reprend 6 objectifs :

1. Garantir la disponibilité et l'accès de tous à une alimentation relevant d'un système alimentaire durable.
2. Générer de la prospérité économique.
3. Offrir un niveau de connaissances et de compétences élevé en matière de système alimentaire durable.
4. Contribuer à la bonne santé et au bien-être des citoyens.
5. Préserver l'environnement.
6. Mettre en œuvre des mécanismes de gouvernance responsables et efficaces.

# CHANGEMENT DE CAP

L'agriculture, soit on naît dedans, soit on l'adopte par conviction. Cédric Saccone fait partie de ceux qui ont changé de vie pour se lancer dans l'aventure agricole avec l'envie de faire bouger les choses. Pour concrétiser son projet, il s'est appuyé sur l'aide de la Mesure 6.1. du Programme wallon de Développement Rural. Une démarche administrative qui s'est avérée plus compliquée que prévu...



Cédric Saccone est éducateur de formation. Ni lui, ni son épouse Céline, n'ont de liens familiaux avec le monde agricole. Ils sont, par contre, très sensibles à de nombreuses valeurs écologiques. Après avoir consacré du temps à la restauration de leur maison, ils ont eu envie de passer du discours à une vraie démarche concrète en matière d'écologie.

Ils sont alors partis un an à l'étranger, afin de mieux définir leur projet agricole et vivre chez des agriculteurs pour vraiment se rendre compte de leur réalité. « Nous sommes partis dans les Pyrénées françaises, un peu en Espagne et au Portugal, pour faire de l'élevage, de la traite, du maraîchage, pour fabriquer du fromage... C'est comme ça que j'ai su que je voulais faire du maraîchage », nous raconte Cédric Saccone.

À son retour, il s'est lancé dans une formation, tout en gardant un mi-temps

complémentaire comme maraîcher, avant de passer à temps plein. « Le projet initial portait sur ½ ha de culture bio, puis 1 ha l'année suivante. Après 3 saisons passées à Vaux-Borsset, on a trouvé une ferme à Remicourt pour y développer l'ensemble de nos projets », explique-t-il.

## Une exploitation mixte à taille raisonnable

C'est plus précisément à Pousset, dans la commune de Remicourt, que Cédric et Céline ont « posé leurs valises » et donné vie à leur projet dans le cadre de « La Ferme au Moulin ». Leur idée ? Inclure le maraîchage dans un projet global diversifié, avec une petite ferme familiale où l'on retrouve quelques poules, un élevage de moutons, un verger, des ruches et des légumes. « C'est un ensemble global cohérent qui nous permet de redéfinir une agriculture différente,

loin des dérives industrielles que l'on a connues ces 50 dernières années », insiste-t-il.

Tous les produits de la ferme sont vendus en direct et les contacts avec les consommateurs sont donc essentiels. « Il ne faut pas oublier tout l'aspect économique et philosophique du projet. Nous sommes des acteurs concrets du redéveloppement d'une autre économie, d'une autre façon de voir l'agriculture ».

Céline Anciaux, l'épouse de Cédric, développe l'aspect pédagogique de la ferme, avec des stages et des anniversaires pour les plus petits. Passionnée de chevaux depuis toujours, elle donne également des cours d'équitation individuels et met à la location des box pour chevaux.

Aujourd'hui, la ferme occupe 4 personnes. « On fait donc vivre 4 temps pleins sur moins de 5 ha de terre agricole, dont 2 en maraîchage et 2,5 en prairie et verger. Ce qui montre que l'on peut vivre dans des exploitations de taille raisonnable. Même si cela est parfois compliqué d'un point de vue administratif. Avoir 10 moutons est tout aussi contraignant que d'en avoir 200, avoir un point de vente à la ferme demande de la gestion... ce n'est pas pour rien que les fermes se sont ultraspecialisées. », ajoute Cédric Saccone.

Si 65 à 70% de la production sont vendus à la ferme, le reste est distribué via un réseau de circuit court. « Nous ne voulons pas rentrer dans la grande distribution, les grossistes, etc. Cela ne serait pas cohérent par rapport à notre approche globale », souligne Cédric. En réalité, il travaille avec d'autres producteurs qui vendent la production



### Mesure 6.1

La mesure a pour objectif d'accorder une aide financière au jeune qui s'installe en agriculture tout en s'assurant qu'il le fasse dans les meilleures conditions, c'est-à-dire qu'il possède les capacités professionnelles suffisantes et un plan d'entreprise adéquat pour son exploitation.

Le soutien consiste en une aide financière pour la reprise (totale ou partielle) d'une exploitation existante ou pour la création d'une nouvelle exploitation. L'aide prend la forme d'une subvention en capital d'un montant forfaitaire de 70.000 €.

#### Plus d'infos :

<http://www.reseau-pwdr.be/mesure/61-aide-au-demarrage-dentreprises-pour-les-jeunes-agriculteurs>

des uns et des autres, ce qui permet à chacun de proposer de tout dans leur point de vente.

### Une vraie stratégie commerciale

Lors du lancement de ses activités à Vaux-Borset, village dont il est originaire, Cédric a directement trouvé sa clientèle. Les premières ventes se faisaient directement à la sortie de la ferme, sur le bord de la route. Les autres villageois, curieux au départ, sont naturellement venus acheter les légumes produits sur place.

C'était presque devenu un point de rendez-vous où les gens se retrouvaient pour discuter. Mais les choses n'étaient évidemment pas gagnées d'avance. « Si cela a rapidement fonctionné, nous avons ensuite développé notre activité en étant présent sur des marchés d'artisans et en faisant un peu de communication, avec une page Facebook, un petit folder... Il ne faut pas se dire que l'on va faire du maraîchage en pleine campagne et que la vente suivra d'office », insiste Cédric. « Au contraire, il faut réfléchir et anticiper le volet commercialisation de sa production ».

### Une installation... compliquée

Si la situation actuelle répond aux objectifs de départ, le passage de la vie d'éducateur à celle d'agriculteur s'est avéré un véritable parcours du combattant. Comme prévu dans les conditions d'accès à l'aide à l'installation (voir encadré Mesure 6.1), Cédric a suivi des cours du soir à Libramont avant d'acheter sa ferme. Avec l'aide d'un consultant, il a introduit son dossier, dans les délais impartis, pour bénéficier de l'aide financière.

Même si toutes les conditions étaient remplies, Cédric a vite senti que cela allait être compliqué. « Nous étions en plein changement de PAC avec, en plus, un changement de système informatique », se souvient-il. « Même si le dossier avait très vite reçu une notification d'accord préalable, nous recevions des demandes d'informations complémentaires tous les trois mois. A chaque fois, pour des détails qui, au final, auraient pu faire l'objet d'un seul échange, posé et complet. »

Commence alors une véritable partie de ping-pong avec l'administration qui va durer plus de 9 mois et entamer le moral de Cédric. Le dossier finissant même par être refusé une première fois ! « Nous avons introduit une demande au titre de création d'une nouvelle activité. Dans le processus de candidature, je suis même passé devant un comité pour valider mon expérience d'agriculteur que j'avais eue à titre complémentaire. Et c'est justement cet argument d'expérience que l'administration a utilisé pour me refuser l'aide pour une nouvelle création », nous raconte Cédric. « C'était complètement absurde... »

Après un deuxième round administratif, une nouvelle demande en bonne et due forme est à nouveau introduite pour une aide au développement cette fois. Et là, rebelote : le dossier est une nouvelle fois refusé. « J'ai l'impression d'avoir été victime d'une forme d'incompatibilité entre un projet un peu alternatif comme le nôtre et les règles strictes d'une politique agricole subventionnée. »

Si Cédric a finalement obtenu l'aide attendue après plus de 2 ans et demi, il estime néanmoins que la politique européenne est plus favorable aux



### Le woofing

Le woofing ou *World Wide Opportunities On Organic Farms* est un concept de voyage économique et bio. Le principe est simple : l'hôte offre le gîte et le couvert et partage ses connaissances et savoir-faire et le « woofier » doit, en échange, participer à la vie du lieu et de ses hôtes en travaillant quelques heures par jours (4 à 6 heures généralement). Ce faisant, il apprend généralement en aidant dans les tâches quotidiennes de la ferme fonctionnant le plus souvent selon les principes de l'agriculture biologique.

grandes exploitations. « Plutôt que de l'énergie à dépenser inutilement, c'est d'une aide dont on a besoin quand on se lance dans une telle aventure. Heureusement que nous avons eu un autre soutien, via le crowdfunding, sans quoi nous n'y serions sans doute jamais parvenus. En un mois, nous avions l'argent sur notre compte et 150 clients qui nous soutenaient. Ce qui a permis de financer l'achat d'arbres pour le verger », conclut-il.

### La Ferme au Moulin

Rue au Moulin, 10  
4350 Remicourt  
Tél. : 0498/381249  
info@lafermeaumoulin.be  
[www.lafermeaumoulin.be](http://www.lafermeaumoulin.be)

# SÉMINAIRE EUROPÉEN – STIMULER L'INNOVATION

Les 17 et 18 mai 2018 derniers a eu lieu le Séminaire européen du Réseau wallon de Développement Rural intitulé « Stimuler l'innovation – Comment répondre aux enjeux de la ruralité ». Réunissant des intervenants venus de partout en Europe, ces deux journées ont permis aux participants de réfléchir aux pistes pour répondre aux enjeux des zones rurales, grâce aux exemples inspirants présentés lors de 16 ateliers.

Vous le savez si vous êtes un lecteur régulier de ce magazine : l'Innovation est un thème central du Réseau wallon de Développement Rural depuis le lancement de la programmation 2014 – 2020. Investi du rôle de « courtier de l'innovation », le RwDR a commencé son travail avec une Commission Permanente spéciale innovation en 2016. Enrichi des réflexions de ses membres, la Cellule d'Animation du RwDR a alors décidé de se lancer dans un projet ambitieux : la Route de l'Innovation, un programme de 6 visites de fermes innovantes, visant, entre autres, à étudier les processus et identifier les leviers et freins à l'innovation en agriculture.

Dès son lancement, fin 2016, l'objectif annoncé de la Route de l'Innovation était d'aboutir à un Séminaire européen, qui traiterait la question de l'innovation non plus uniquement en agriculture, mais à l'ensemble des thématiques concernant les zones

rurales (wallonnes et européennes). C'est donc avec enthousiasme, et éclairé par les résultats des 6 étapes de la Route de l'Innovation, que le RwDR a organisé son Séminaire européen à la Ferme Franche Comté, à Tourinnes-la-Grosse.

## Une introduction à l'éclairage européen

Pour ouvrir ce Séminaire européen, deux keynotes inspirantes ont lancé l'événement. La première a été donnée par José Vogezeang, venue de l'Université et Recherche de Wageningen et avait pour intitulé « Enjeux rencontrés par les territoires ruraux et pistes d'évolution ». La seconde, par le Professeur Bernard Pecqueur de l'Université de Grenoble, avait pour thème « Dynamiques d'innovation : un défi pour les territoires ruraux ». C'est ensuite une table ronde à laquelle les participants ont pu assister, avec 4 intervenants venus de Belgique, des Pays-Bas et

d'Irlande, qui ont pu débattre autour de la question choisie soigneusement par le RwDR : « Quels enseignements tirons-nous des approches et des méthodes mises en œuvre pour stimuler l'innovation aux niveaux européen et wallon? ». Cette matinée a donc permis d'armer les participants de nombreux concepts et réflexions, éclairant leurs futures analyses et recommandations à formuler lors des ateliers.

## Des sujets nombreux et variés

Pour aborder un sujet aussi vaste que celui de l'innovation en ruralité, un découpage thématique précis semblait de rigueur. C'est pourquoi les participants ont pu assister à 4 temps successifs abordant des thèmes distincts mais complémentaires :

- Comment stimuler l'innovation au niveau d'un territoire rural ?

### Librairie des Territoires

A l'occasion de ces deux jours autour de l'innovation, le RwDR avait invité la Librairie des Territoires, une librairie itinérante française, à venir présenter une sélection de livres choisis en regard de la thématique du Séminaire. Une riche bibliographie a donc été distribuée aux participants, qui avaient également l'occasion d'acheter des ouvrages directement lors du Séminaire. Une belle façon de reprendre les réflexions du Séminaire sous le bras, et en les enrichissant de lectures éclairées ! Merci à Didier et Catherine

#### Plus d'infos :

<https://www.lires.org/la-librairie-des-territoires/>



- Innovation : les vertus de la contrainte
- Opportunités et innovations liées à la numérisation
- Innover pour plus de résilience

En sus de ce découpage thématique, 4 domaines de réflexion étaient proposés aux participants :

- Systèmes agricoles
- Approches territoriales
- Systèmes collaboratifs
- Intelligence collective

Ces 4 temps successifs combinés à ces 4 domaines de réflexion ont donc permis aux 150 participants de faire leur choix parmi 16 ateliers, présentant chacun 2 à 3 cas innovants en rapport avec la thématique choisie.

- Services de conseils dans les systèmes de connaissances et d'informations agricoles
- Impacts de la culture sur la créativité des territoires ruraux
- Tiers lieux collaboratifs (FabLab et coworking) en milieu rural
- Gestion territoriale des emplois et compétences
- Souveraineté technologique
- Systèmes alimentaires territorialisés
- Valorisation des ressources locales à travers l'économie circulaire
- Les living labs territoriaux : lieux d'innovation et innovation de lieux
- Agriculture 4.0 / smart farming
- Territoire et village SMART
- Cocréation par le numérique
- Vieillesse de la population : solutions innovantes Smart et nouveaux services
- Agriculture et forêts face au changement climatique
- Évolution démographique : approches novatrices

- Transition énergétique et développement durable
- Initiatives citoyennes

## Une conclusion et beaucoup de recommandations

Vendredi en fin de journée, après 16 ateliers, plus de 40 projets présentés, et près d'une cinquantaine de recommandations formulées, l'heure était au bilan pour les participants et animateurs du Séminaire. Les recommandations émanant des ateliers ont été partagées lors de cette plénière de clôture. La Cellule d'Animation du RwDR retiendra notamment :

- Promouvoir l'innovation en s'appuyant sur les résultats de l'expérimentation, au travers de cas vécus (ferme d'expérimentation) et en confiant le rôle de vulgarisation à l'agriculteur.
- Sensibiliser les jeunes aux métiers d'artisans pendant leur parcours scolaire, à partir des compétences et métiers de la famille élargie, voire de la collectivité, pour assurer la transmission (ou la connaissance de certains métiers).
- Changer la législation afin de permettre de considérer un déchet en fin de processus comme une matière première.
- Répondre aux besoins locaux en appliquant les living labs aux circuits-courts et/ou aux chaînes d'approvisionnement locales.
- Ne pas s'appuyer seulement sur des fonds publics, tout en gardant l'implication des autorités locales.
- Les innovations sont pertinentes si et seulement si elles profitent à tous.
- Pour favoriser l'implication d'un maximum de partenaires, commencer par les projets les plus symboliques d'un point de vue de l'ancrage local, de l'environnement et du patrimoine.

Enfin, c'est José Renard, venu représenter le Ministre René Collin, qui a eu le mot de la fin. Rappelant l'attention toute particulière que le Ministre apporte à l'Innovation en milieu rural, José Renard a souligné l'importance de la diffusion des

### Route de l'Innovation J6

Nous vous en parlons régulièrement dans ce magazine, mais également dans les autres médias du RwDR, la Route de l'Innovation a suivi son cours sur un plus d'une année, entre novembre 2016 et avril 2018. La dernière étape a eu lieu le 19 avril 2018, à Namur. Cette fois, plus de visite de ferme ou de témoignage d'agriculteur : l'heure était au bilan, réunissant le collectif d'acteurs mais aussi des agriculteurs venus de partout en Wallonie pour venir tirer les conclusions des 5 premières journées.

Si les deux groupes (collectif d'acteurs et agriculteurs) ont travaillé séparément durant la matinée, ils ont ensuite été réunis autour d'une « Place du Marché », où les besoins formulés par les agriculteurs ont pu rencontrer les analyses émises par le collectif d'acteur. L'après-midi a donc vu les deux groupes se rencontrer, confronter leurs besoins et leurs attentes, mais surtout construire ensemble différentes propositions innovantes pour répondre aux enjeux du monde agricole.

C'est avec un peu de nostalgie, mais surtout beaucoup de nouveaux projets que la Cellule d'Animation du RwDR a clôturé la dernière étape de la Route de l'Innovation : les résultats ont été au rendez-vous, et ce grâce à la participation active du collectif d'acteurs, et de tous les agriculteurs mobilisés au fil de ces 18 mois de travail. La CAR ne manquera pas de vous tenir informés, au sein de ces pages, des suites données aux travaux de la Route de l'Innovation, comme par exemple les groupes opérationnels mis en place par le Réseau.

innovations en agriculture et à quel point la collaboration entre les pouvoirs publics et les citoyens est devenue essentielle.

Si vous voulez découvrir les actes de ces 2 journées de Séminaire, ainsi que toutes les présentations, rendez-vous à cette adresse : [www.ruralites.be/stimuler-innovation](http://www.ruralites.be/stimuler-innovation)

## CELLULE D'ANIMATION DU RÉSEAU WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Rue de Liège 83  
4357 Limont (Belgique)  
Tél./Fax : +32 19 54 60 51  
Courriel : info@reseau-pwdr.be  
Site web : www.reseau-pwdr.be

2<sup>e</sup> trimestre 2018

Réseau wallon de Développement Rural  
Cellule d'Animation du RwDR

### NOTRE ÉQUIPE

**Benoît Delaite, Daniel Wathelet, Caroline Grégoire, Alain De Bruyn** : chargés de mission en charge de l'animation des groupes de travail thématiques.  
Tél. : +32 19 54 60 51

**Émilie Bievez** : plaque-tournante de l'information entre les membres du Réseau et l'équipe de la CAR, elle est responsable de la gestion administrative et logistique.

Courriel : e.bievez@reseau-pwdr.be  
Tél. : +32 19 54 60 51

**Cécile Nusgens** : chef de projet chez Cible Communication, gère la réalisation des supports de communication.

Courriel : cecile.nusgens@cible.be  
Tél. : +32 4 387 87 03

**Xavier Delmon** : coordinateur de l'équipe, il a en charge les aspects de gestion quotidienne de la cellule. C'est également lui qui anime la Commission permanente.

Courriel : x.delmon@reseau-pwdr.be  
Tél. : +32 495 77 93 96

**Coralie Meurice** : responsable du Centre de Ressources, de la mise à jour régulière du site web et des outils TIC, elle apporte un soutien aux activités de communication.

Courriel : c.meurice@reseau-pwdr.be  
Tél. : +32 19 54 60 51

Le numéro 36 de Ruralités est imprimé en 5.000 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Alain De Bruyn, Benoît Vignet, Benoît Delaite, Xavier Delmon, Caroline Grégoire, Coralie Meurice et Daniel Wathelet, la Cellule GISER et Cyril Regibeau.

Crédits photos : Cellule d'Animation du Réseau, Cellule GISER, GAL JesusHesbignon.be

Éditeur responsable : Caroline Grégoire